

Changement de mot de passe

Messagerie administrative

Il est recommandé de changer de mot de passe étant donné le caractère systématique et connu de la sécurité :

Identifiant du compte: UAI de l'école@ac-versailles.fr

Mot de passe : les 5 derniers caractères de l'UAI : 4 chiffres, 1 lettre

Toutefois, le risque de perdre le mot de passe est grand : aussi, je me propose de regrouper les mots de passe de chacun et de les stocker à l'inspection. Faute de quoi, il faudrait appeler le rectorat pour obtenir un nouveau mot de passe.

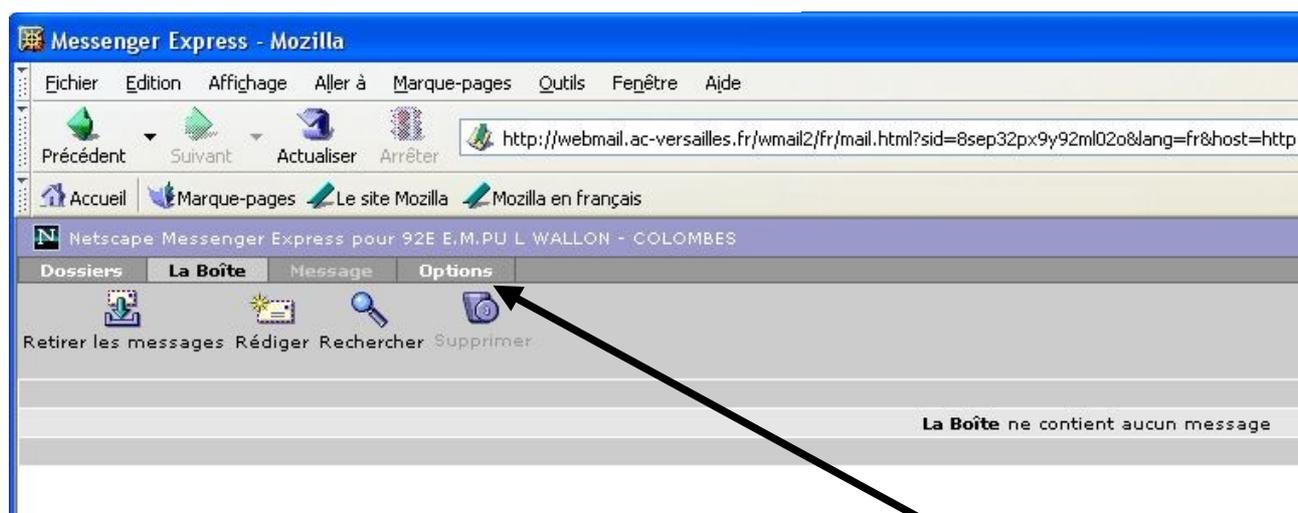
La suite vous permettra de personnaliser votre mot de passe : la solution, c'est de se connecter sur internet avec Internet Explorer, Firefox, Mozilla, etc... à l'adresse suivante:

<http://webmail.ac-versailles.fr>

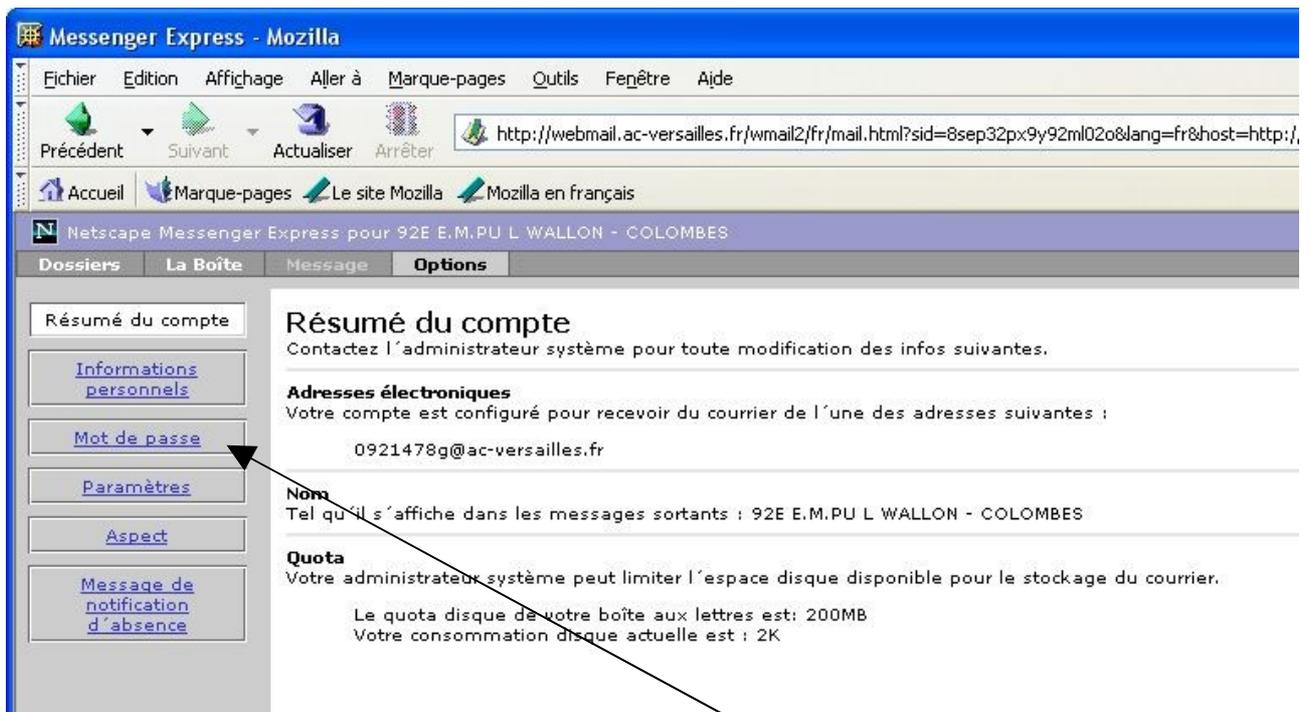


Se reporter au-dessus pour compléter les deux champs : attention la lettre de fin est en **minuscules**.

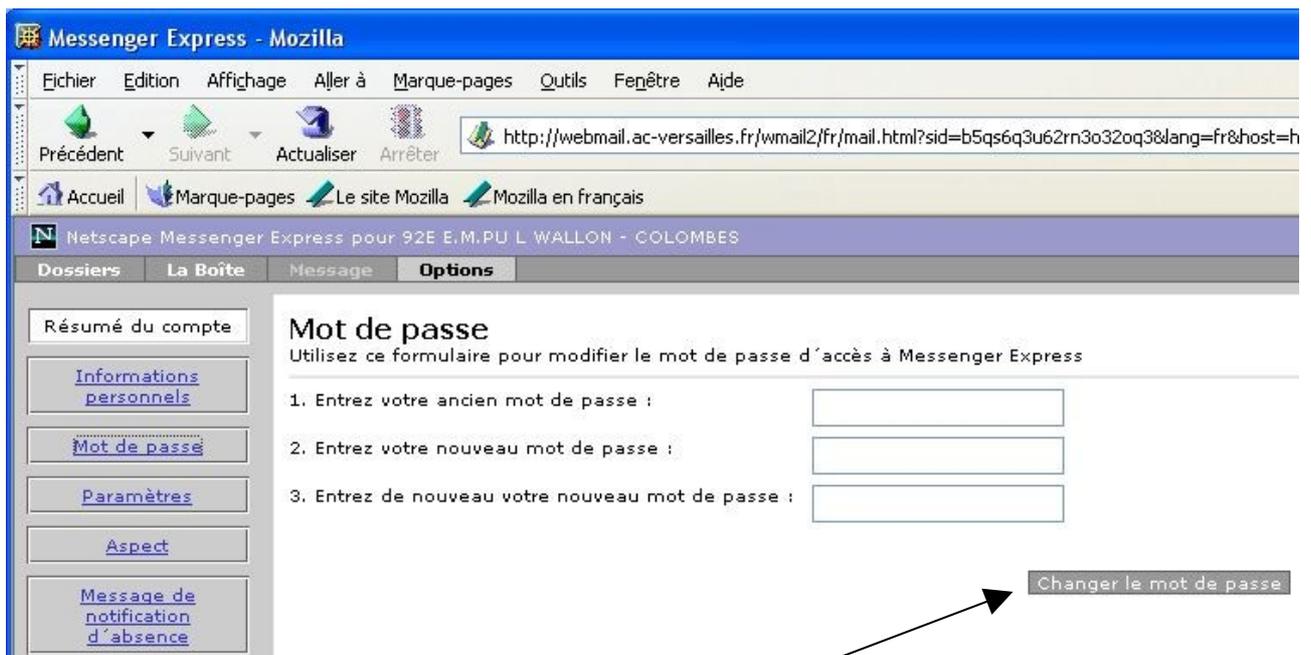
Puis cliquer sur 'Connexion'



Vous accédez à votre Boîte Aux Lettres (BAL) administrative : Cliquer sur 'Options'



Vérifiez que vous êtes dans la bonne BAL... Cliquez sur 'Mot de passe'



Remplissez les trois champs selon la demande puis validez.



Cliquez sur 'OK' et c'est fini.